

## Motion concernant la réforme du collège - Collège Laure Gatet - CA du 09/11/15

Avant les vacances de la Toussaint, les parents d'élèves ont reçu un document du recteur de l'académie de Bordeaux, Olivier Dugrip, les informant de la mise en place de la réforme à la rentrée 2016 et des formations des enseignants, réalisées « pour partie en dehors du temps scolaire », mais aussi sur le temps de classe.

Nous protestons contre ces formations - formatage organisées pour que « les professeurs acquièrent tous les outils nécessaires pour une bonne mise en œuvre de la réforme à venir ».

D'une part, elles sont un moyen de demander aux enseignants de trouver une solution aux différents problèmes que soulève cette réforme, comme, entre autres, la répartition de la marge de 2,75 heures par classe. Au collège Laure Gatet, elle représenterait 44 heures si nous conservons nos 16 classes. En additionnant cette marge aux 416 heures disciplinaires (26 heures par classe multipliées par 16 classes), nous disposerions de 460 heures. Or comment continuer à fonctionner comme cette année avec 44 heures de moins ? (nous avons 501 heures dans la DHG pour l'année 2015-2016), c'est-à-dire en conservant les demi-groupes en sciences et technologie en 6e, toutes les heures de latin, en tant que discipline et non en tant qu'enseignement de complément, la bilangue Anglais-Allemand, la section européenne, les heures d'AP en 6e en dehors des heures disciplinaires, les heures accordées « pour faire plus » de français et de mathématiques sur certains niveaux. Où allons-nous trouver les heures manquantes ? Qu'allons-nous devoir sacrifier ? Bien sûr, pour l'année prochaine, le rectorat fournira peut-être des moyens provisoires pour calmer les esprits. Mais il est certain que ces moyens ne seront pas renouvelés les années suivantes.

D'autre part, la mise en place en urgence de **tous les changements** (nouvelle organisation du collège, EPI, AP, nouveaux programmes sur 4 niveaux, nouvelles modalités d'évaluation, nouveaux bulletins, DNB) induits par cette réforme dès la rentrée 2016 dégrade les conditions de travail des enseignants et par ricochet les conditions de travail des élèves.

Enfin, ces formations, qui ont déjà commencé durant les vacances de Toussaint, visent à préparer la conception des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires. Comment les concevoir sans connaître les nouveaux programmes (refusés au dernier CSE), les équipes pédagogiques et les effectifs pour l'année 2016-2017 ? Pourquoi ne pas avoir prévu de temps de concertation pour permettre un vrai travail interdisciplinaire si ce n'est pour faire des économies ?

Pour conclure, nous n'avons pas besoin de multiples réunions, en présence d'instance supérieure, ni de multiples formations pour nous expliquer la réforme du collège 2016. Ce n'est pas que nous ne l'avons pas comprise, c'est que nous ne sommes pas d'accord avec les fondements de cette réforme. Même si l'on nous prétend le contraire, nous savons qu'elle ne fera qu'accroître les inégalités, qu'elle appauvrira les contenus disciplinaires. C'est pourquoi, nous continuerons à protester contre cette réforme en impliquant les parents d'élèves et en refusant de nous impliquer dans les formations.

L'équipe enseignante du collège Laure Gatet